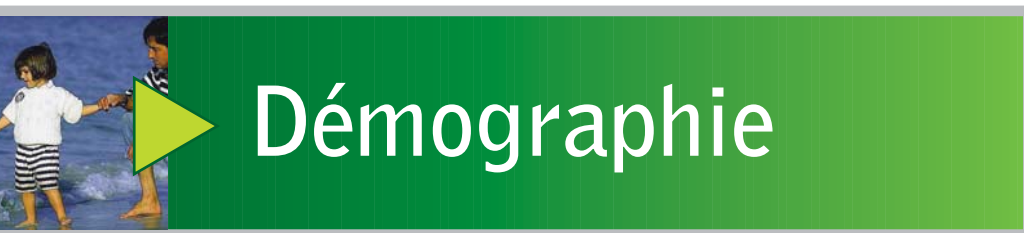


Avec 879 500 habitants au 1^{er} janvier 2006, le Finistère est dans la fourchette haute des projections établies par l'Insee en 1999. Perte de population pour le Centre-Ouest-Bretagne, étalement urbain pour Brest, vieillissement pour la Cornouaille, rajeunissement pour Morlaix, les tendances sont diverses selon les pays. A l'horizon 2030, les Finistériens pourraient être 982 000.



Les enquêtes annuelles de population réalisées, chaque année depuis 2004, par les services de l'Insee (cf. "Pour mieux comprendre le recensement"), affinent peu à peu la connaissance des évolutions démographiques nationales, régionales, départementales et locales. Ainsi, sur la base des résultats définitifs connus aujourd'hui pour les communes de moins de 10 000 habitants et d'estimations pour celles non recensées et/ou de plus de 10 000 habitants, la France compterait, au 1^{er} janvier 2008, 63,8 millions d'habitants.

La population bretonne serait, au 1^{er} janvier 2007, de 3 103 000 habitants soit près de 200 000 de plus qu'en 1999. La région accueille en moyenne, 25 000 nouveaux résidents chaque année. Le taux de croissance annuel moyen enregistré depuis 1999 place la Bretagne au 8^e rang des régions métropolitaines. Ce dynamisme est pour l'essentiel soutenu par un excédent migratoire¹ de 19 000 personnes par an. L'excédent naturel² représente, pour sa part, un quart de la croissance annuelle : les naissances étant supérieures aux décès de 6 000 par an.

► Pour mieux comprendre le recensement de la population

La loi du 2 février 2002 a défini de nouvelles modalités de recensement. Au comptage traditionnel organisé tous les 7 à 9 ans se substituent désormais des enquêtes annuelles.

Dans les faits, chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans, à raison d'un cinquième de ces communes chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Les premières populations légales de chaque circonscription administrative seront déterminées au terme de cinq enquêtes, c'est à dire fin 2008.

► Tableau 1 - Evolution annuelle moyenne de la population dans les pays finistériens entre 1999 et 2005 et contribution des soldes naturel et migratoire

	Population*	Évolution annuelle moyenne**	Contribution du solde naturel	Contribution du solde migratoire
Pays de Brest	373 000	+ 0,31 %	+ 0,34 %	- 0,03 %
Pays de Cornouaille	318 000	+ 0,62 %	- 0,13 %	+ 0,75 %
Pays de Morlaix	122 000	+ 0,46 %	- 0,11 %	+ 0,57 %
Pays du Centre-Ouest-Bretagne	100 000	- 0,16 %	- 0,66 %	+ 0,50 %
Ensemble des 21 pays bretons	2 996 000	+ 0,82 %	+ 0,21 %	+ 0,61 %

Source : Insee - * Données au 1^{er} janvier 2005 - ** Évolution 1999 / 2005

Le Finistère à la traîne

Les estimations déclinées en région font état, au 1^{er} janvier 2006, d'un développement marqué de la population dans deux départements : l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Le premier, avec 72 500 habitants supplémentaires depuis 1999 (+ 8,4 %), atteint 938 500 habitants. Le second enregistre 50 000 résidents supplémentaires (+ 7,7 %) et totalise 693 500 habitants. Ces tendances à la hausse sont moins dynamiques dans les Côtes d'Armor (569 500 habitants, + 27 000 entre 1999 et 2006, + 5 %) et le Finistère qui, avec 27 500 résidents de plus qu'en 1999 (+ 3,2 %), atteint 879 500 habitants.

Entre 1999 et 2005, le taux de croissance annuel moyen de la population finistérienne a été de 0,45 %. Le département est le seul en Bretagne à se situer sous la moyenne nationale (0,6 %). Il reste loin des tendances enregistrées par ses voisins : 0,70 % pour les Côtes d'Armor, 1,08 % pour le Morbihan et 1,17 % pour l'Ille-et-Vilaine et de la moyenne bretonne (0,86 %).

Le Finistère appuie son développement sur un solde migratoire positif (+ 24 000). Ce dernier est néanmoins le plus faible enregistré par les quatre départements bretons sur la période 1999/2006 (+ 28 000 pour les Côtes d'Armor, + 38 500 pour l'Ille-et-Vilaine, + 43 500 pour le Morbihan). Le solde naturel départemental reste légèrement positif (+ 3 500). Il contribue, toutefois très faiblement, au taux de croissance annuel (+ 0,06 %).

Fortunes diverses selon les pays

Trois pays concentrent plus du tiers de la population bretonne : Rennes (429 000 habitants, 14 %), Brest (373 000, 12,4 %) et Cornouaille (318 000, 10,6 %). L'évolution de la population régionale depuis 1999 fait clairement apparaître le développement démographique à l'est d'une ligne Auray / Dinan (cf. carte 1).

En Finistère, le pays de Cornouaille affiche la plus forte croissance annuelle moyenne entre 1999 et 2005 avec + 0,62 % (cf. tableau 1). Ce pays se caractérise par un solde migratoire particulièrement positif qui compense largement un solde naturel négatif. Autres indicateurs à retenir : le pays est vieillissant et le taux de propriétaires y est élevé. Parmi les communes de plus de 10 000 habitants (cf. tableau 2), seule Douarnenez est orientée à la baisse (- 127 habitants). Quimperlé (+ 50) mais surtout Quimper (+ 1 660) et Concarneau (+ 247) affichent en effet des progressions significatives. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, les principales progressions concernent Foesnant (+ 1 340 habitants), Clohars-Foesnant (+ 480) et Plonéour-Lanvern (+ 460).

► Tableau 2 - Evolution de la population dans les 10 communes les plus peuplées du Finistère (entre 1999 et 2005)

	1999	2005*	Evolution 1999 / 2005	
			En nombre	En %
Brest	149 634	145 100	- 4 534	- 3,0 %
Quimper	63 238	64 900	+ 1 662	+ 2,6 %
Concarneau	19 453	19 700	+ 247	+ 1,3 %
Morlaix	15 990	15 800	- 190	- 1,2 %
Douarnenez	15 827	15 700	- 127	- 0,8 %
Landerneau	14 281	14 800	+ 519	+ 3,6 %
Guipavas	12 584	13 500	+ 916	+ 7,3 %
Plougastel-Daoulas	12 248	12 900	+ 652	+ 5,3 %
Plouzané	12 045	11 900	- 145	- 1,2 %
Quimperlé	10 850	10 900	+ 50	+ 0,5 %

* Estimation de population au 1^{er} juillet 2005, Source Insee

Le pays de Brest enregistre une croissance annuelle modérée de sa population (+ 0,31 %). Il s'inscrit à contre-courant des autres pays finistériens avec un solde migratoire quasi nul (- 0,03 %) et un solde naturel positif (+ 0,34 %). Ce dernier s'explique, en partie, par la jeunesse de sa population (53 % des habitants ont moins de 40 ans). Brest, principale commune du pays, a perdu plus de 4 500 habitants depuis 1999. L'étalement urbain joue ici à plein avec le développement des principaux pôles urbains périphériques : Guipavas (+ 900 habitants), Plougastel-Daoulas (+ 650), Landerneau (+ 500). D'autres communes enregistrent également des croissances significatives : Plouarzel (+ 690), Plougonvelin (+ 660), Plabennec (+ 580), Landéda (+ 560), Locmaria-Plouzané (+ 550)...

Le pays de Morlaix profite pleinement de l'arrivée de nouveaux actifs. Avec 47 % d'habitants de moins de 40 ans, la population rajeunit. A l'instar de la situation brestoïse, la baisse de la population de la ville-centre, Morlaix (- 1,2 %), est bien compensée par le développement de communes environnantes : Saint-Thégonnec (+ 300 habitants), Plourin-lès-Morlaix (+ 290), Sizun (+ 270), Plouzévédé (+ 220). L'effet littoral reste également prégnant pour Carantec (+ 360) et Roscoff (+ 180).

Enfin, le pays du Centre-Ouest-Bretagne (Cob) est le seul pays breton à enregistrer une évolution annuelle négative (- 0,16 %). En dépit d'un solde migratoire bien orienté, le pays reste pénalisé par un solde naturel particulièrement déficitaire. Plusieurs communes enregistrent des croissances de population : Pleyben (+ 234), Kergloff (+ 157), Coray (+ 154), Lennon (+ 107), etc. En Bretagne, le pays du Cob se singularise, avec le pays des Vallons de Vilaine (35), par un taux de propriétaire élevé. La présence importante des "60 ans et plus", plus souvent propriétaires, explique ce phénomène.

Projections "mi-figue, mi-raisin"

Les projections établies en 1999 plaçaient la population finistérienne en 2005 entre 856 et 879 000 résidents. Le département, avec 879 500 habitants début 2006 se situe donc dans la fourchette haute de ces prévisions. Aujourd'hui, les différents scénarii, développés par les services de l'Insee, situent à l'horizon 2030 le nombre de Finistériens entre 839 000 (scénario bas) et 982 000 (scénario haut). Sur la base du scénario central, dont les hypothèses ont été affinées (fécondité revue à la hausse, solde migratoire encore plus impor-

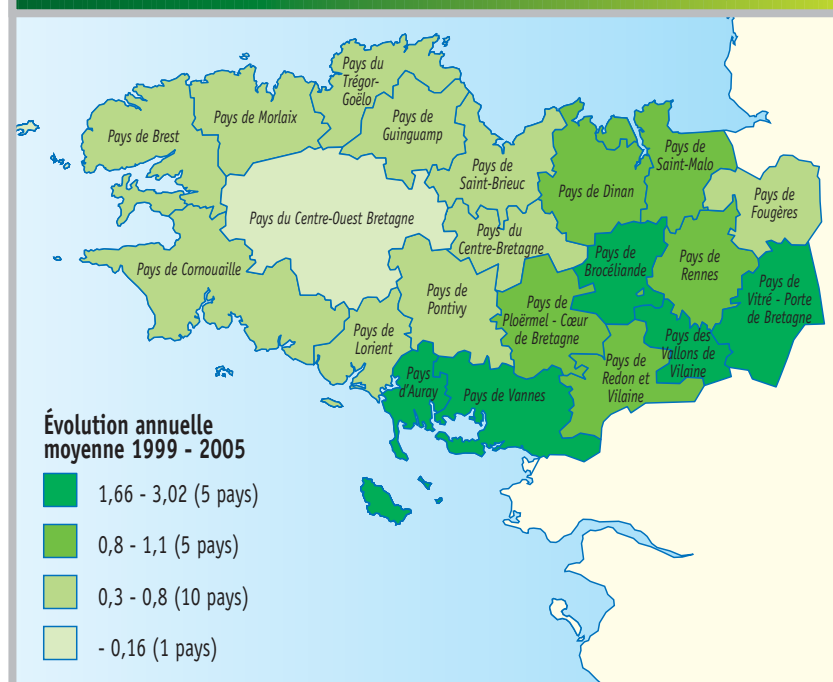
tant, espérance de vie toujours en augmentation), la population finistérienne se situerait à 917 700 habitants, soit une croissance de 5 %. Cette évolution resterait en deçà des orientations régionales (+ 14 %) et nationales (+ 11 %) et loin de celle du Morbihan (+ 15 %) et de l'Ille-et-Vilaine (+ 26 %).

Plusieurs grandes tendances sont d'ores et déjà connues. Le solde migratoire resterait le seul moteur de la croissance départementale. Le scénario central l'estime à + 2 750 habitants par an. Les nouveaux entrants seraient majoritairement des actifs (27 à 59 ans) tandis que pour les moins de 26 ans, le solde resterait toujours déficitaire. Traditionnellement positif, le solde naturel deviendrait négatif. Impact croisé des migrations : le solde migratoire pourrait accroître globalement la population mais le départ des jeunes serait susceptible de réduire le nombre de naissances et de pousser le solde naturel à la baisse. Sous ces deux effets, la population finistérienne devrait continuer de vieillir. Les moins de 20 ans seraient moins de 200 000 en 2030 et représenteraient alors 21 % de la population totale contre 24 % aujourd'hui. Le nombre d'actifs (496 000 en 2005) devrait augmenter jusqu'en 2011 pour atteindre 516 000 puis baisser jusqu'en 2030 et se stabiliser à 482 000.

En 2030, la part des actifs dans la population totale devrait être de 53 % contre 57 % en 2005. ■

1 - Solde migratoire = arrivées sur le territoire - départs du territoire
2 - Solde naturel = naissances - décès

► Carte 1 - Evolution annuelle moyenne de la population des ménages par pays entre 1999 et 2005



Source : Insee